

Tekst 2

«Partir en Occident est un rêve pour tous»



1 «Il était question que je suive des cours de français. Je devais recevoir 500 francs par mois.» Menja, 21 ans, témoigne de son calvaire¹ devant les juges de Versailles (Yvelines), en juillet 2001. Depuis que cette fille originaire du Madagascar est arrivée en France, en 1999, elle ne connaît que la servitude: elle doit travailler de 7h30 à 21h, dort dans la salle de bains, se fait insulter et battre par sa patronne. Elle ne doit pas sortir, sauf pour conduire les enfants à l'école. L'histoire de Menja n'est pas un cas isolé: depuis 1998, le Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) a traité 426 dossiers d'esclavage domestique en France.

2 Les histoires se ressemblent. Dans 9 cas sur 10, les victimes sont des femmes. Quand

elles arrivent en France, elles sont très jeunes: 19,5% ont entre 10 et 15 ans. On les appelle les «petites bonnes». «Presque à chaque fois, les employeurs sont du même pays, voire du même village, que la victime», constate Mathilde Demaillard, juriste au CCEM. «Ils vivent en France et font des allers et retours avec leur pays d'origine. Ils en profitent pour ramener une vague petite nièce. Partir en Occident est un rêve pour tous. Ils n'ont d'ailleurs pas de mal à convaincre les parents: il suffit de dire qu'elle va aller à l'école.» Une fois en France, la réalité est tout autre: les papiers d'identité sont confisqués, le courrier intercepté pour couper tout lien avec la famille d'origine. «Si on vous prend votre passeport, en vous répétant que les gendarmes sont méchants, nul besoin de vous enfermer à clé pour vous empêcher de fuir!», explique Mathilde Demaillard.

3 Les «petites bonnes» viennent près d'une fois sur deux d'Afrique, principalement d'Afrique de l'Ouest. Elles sont recrutées soit directement par des familles, soit par des réseaux. Aux Philippines, en Asie, des agences recrutent des filles pour des familles princières ou des diplomates des pays du Golfe. «Ces personnes sont souvent protégées par leur haut rang social. Elles ne sont pas toujours installées en France mais y séjournent. Il est difficile de les localiser», regrette Mathilde Demaillard. En 2003, Anabay, une jeune Philippine, a réussi à échapper à sa maîtresse, une princesse saoudienne de passage dans un palace parisien. Malheureusement, la princesse a pu retourner librement dans son pays.

«L'Actu»

noot 1

le calvaire = de lijdensweg

■ Tekst 2 «Partir en Occident est un rêve pour tous»

- 1p **2 ■** Qu'est-ce qui a rendu le séjour de Menja extrêmement dur d'après le premier alinéa?
- A Les enfants que Menja devait surveiller étaient insupportables.
 - B Les parents de Menja lui manquaient beaucoup.
 - C Menja était exploitée par ses employeurs.
 - D Menja n'avait pas assez de temps pour améliorer son français.
- «les employeurs» (regel 21)
- 1p **3 □** Onder welk vals voorwendsel lukt het hun om meisjes naar Frankrijk te halen?
- 1p **4 ■** Que font les employeurs pour éviter que les 'bonnes' s'enfuient d'après le 2e alinéa?
- A Ils gardent de bons contacts avec la famille.
 - B Ils les enferment dans leur chambre.
 - C Ils leur paient un très bon salaire.
 - D Ils leur retirent leur passeport.
- «des familles princières ou des diplomates des pays du Golfe» (lignes 43-44)
- 1p **5 ■** Pourquoi ne sont-ils pas poursuivis par la justice?
- 1 Dans la plupart des cas, ils payent pour éviter d'aller en prison.
 - 2 Ils n'ont pas de domicile fixe en France.
- A 1 est vrai, 2 est faux.
 - B 1 est faux, 2 est vrai.
 - C 1 et 2 sont vrais.
 - D 1 et 2 sont faux.